

L'an deux mil dix-neuf et le **trois octobre à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

**Présents:** Mesdames Christèle FORET et Evelyne MONFRAY,  
Messieurs Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Arnaud DE CERTAINES, Hugues DE BROSSES, Emile LIEBAUD, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Brice DUCRUIX donne pouvoir à Roger RIBOLLET  
Pierre BAILLY-BECHET donne pouvoir à Emile LIEBAUD  
Régis LORAS donne pouvoir à Dominique VIOT

**Absent :**

Jean-Pierre BACHELARD

Nombre de conseillers en exercice : **14**  
Date de la convocation : 27 septembre 2019

Présents et représentés : **13**  
Date d'affichage : 27 septembre 2019

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Emile LIEBAUD a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 5 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 5 septembre 2019.

**Ordre du jour**

- Autorisation d'adhérer au Marché mutualisé de prestations d'assurances avec la communauté de communes
- Lancement de la procédure d'appel d'offres du marché du changement de chauffage Ecole-Mairie
- Rapports des commissions :
  - action sociale et culturelle
  - finances
  - communication
  - urbanisme et environnement

**Délibérations :**

**N°29 : Autorisation d'adhérer au Marché mutualisé de prestations d'assurances avec les communes de Montmerle-sur-Saône, Lurcy, Montceaux et Mogneneins**

Monsieur le Maire présente le projet de convention relatif à l'adhésion au marché mutualisé des prestations d'assurance avec les communes de Montmerle-sur-Saône, Lurcy, Montceaux et Mogneneins.  
Il demande à l'assemblée d'approuver cette convention et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, A l'unanimité,**

- **ACCEPTE** les termes de la convention, annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** l'adhésion de la Commune au groupement de commandes relatif à la passation du marché public de prestations d'assurances avec les communes de Montmerle-sur-Saône, Lurcy, Montceaux et Mogneneins.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de groupement, et tous autres documents éventuellement nécessaires, qui en découleraient.

**N°30 : Lancement de l'appel d'offres du changement de chauffage Ecole-Mairie**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 16 du 24 mai 2019 relatif à l'infructuosité de l'appel d'offres du marché de changement du chauffage Ecole-Mairie.  
Il demande à l'assemblée d'autoriser M. le Maire à lancer l'appel d'offre.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, A l'unanimité,**

**AUTORISE** M. le Maire à effectuer le lancement d'appel d'offre relatif au changement de chauffage de l'école et la mairie et à signer tous autres documents éventuellement nécessaires, qui en découleraient.

**Présentation au conseil du rapport 2018 de la communauté de communes.**

### Rapport des commissions

#### Action sociale et culturelle et services à la population

Le repas du CCAS aura lieu le jeudi 5 décembre.

La cantine scolaire continue d'être ouverte le jeudi aux personnes de 70 ans et plus. Un courrier a été envoyé.

#### Finances

Chiffres au 30/09/2019 :

Dépenses de fonctionnement : 238 962€ soit 50%

Recettes de fonctionnement : 340 869€ soit 72%

Dépenses d'investissement : 81 037€ soit 26%

Recettes d'investissement : 83 423€ soit 26%-

#### Communication fêtes et cérémonies

Distribution d'une note d'information le week-end du 5 octobre.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu avec les pompiers et l'école.

#### Urbanisme et environnement, bâtiments communaux

Les travaux chemin Trève de Galle démarrent mercredi 9 octobre.

Des travaux complémentaires ont été demandés.

Les travaux de réfection de voirie seront réalisés en octobre ou novembre par la société TMF.

L'amélioration de la sécurité au croisement des 3 coins sera réalisée en liaison avec les services du département.

La présentation de l'auto-laveuse Karcher a eu lieu le jeudi 3 octobre : la décision est prise d'en acheter une.

#### Questions / informations diverses

Amélie Carballido a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre en remplacement de Sandrine Guyennon au secrétariat de mairie.

La séance est levée à 22 h 15.

**Prochain Conseil le jeudi 7 novembre 2019 à 20h30**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,



Dominique VIOT.